

Madame Monsieur,

Depuis début novembre, le projet de Tram Express de l'Ouest Lyonnais (TEOL) proposé par le SYTRAL est dans la phase de concertation préalable, sous le contrôle de la commission nationale du débat public (CNDP). Grâce aux différentes réunions et rencontres déjà organisées, nous avons pu approfondir ce projet et mieux comprendre ses objectifs.

Les habitants de Ste Foy dans le quartier Provinces Chavril et alentours ainsi que ceux du plateau du 5ème arrondissement sont particulièrement concernés puisque des stations souterraines sont prévues au Point du Jour et sur « le secteur Charcot ».

**Le Comité de quartier est favorable à la réalisation du projet TEOL qui nous apparaît être un projet très valorisant pour le quartier et la commune. C'est une opportunité à ne pas manquer, en effet, si suite à la concertation il n'est pas retenu, compte tenu des coûts et des délais de réalisation, rien ne sera proposé en remplacement.**

Lors de la réunion de présentation du projet le 8 novembre, le président du Sytral a affirmé que l'abandon du projet de la ligne E du Métro, a été décidé principalement pour des raisons de coût (1,6 milliards d'euros en valeur 2023 contre 800 millions pour TEOL) et que cet abandon est définitif. Les budgets prévus pour la rénovation des lignes de métro A, C et D sont très importants et la création d'autres lignes de tramway sur d'autres secteurs de la métropole sont aussi nécessaires. Compte tenu de ces informations, il nous paraît illusoire de penser que si le Projet TEOL était rejeté, celui du métro E pourrait revenir.

**Le Comité de quartier soutient ce projet car il présente un intérêt important pour les habitants de notre quartier mais aussi au-delà,** en direction du Vallon, La Plaine, Châtelain ainsi que la partie lyonnaise de la rue Cdt Charcot tant vers la Plaine que vers la cité universitaire Allix. La prévision d'une amplitude horaire élevée (4h30- minuit) avec une fréquence de 5 minutes pendant les périodes de pointe, la possibilité de se rendre rapidement à Perrache, et vers la Place J. Macé ou à partir de Confluence facilement vers Gerland et plus loin vers l'est et le sud de l'agglomération sont des points très positifs. De même, l'accès sera beaucoup plus aisé qu'actuellement vers Tassin, Craponne...

Plus globalement, ce métro-tramway donnera, aux habitants de l'ouest des possibilités de déplacements plus rapides et efficaces que les seuls bus et permettra la diminution de la circulation de transit. Le rabattement des lignes de bus vers TEOL devra bien entendu être organisé dans cet objectif.

**Où envisager la station souterraine du secteur « Charcot » ?**

Un des trois points soumis à la concertation porte sur l'implantation d'une station souterraine dans le secteur Charcot. Ce point nous concerne directement, deux propositions sont faites, Charcot-La Salette (Implantation sur Avenue Foch / square Replumaz) ou Charcot-Provinces (au niveau du Bd des Provinces et la station BP qui disparaîtrait).

La lecture des documents donne des arguments positifs ou négatifs pour les deux sites envisagés :

**- les habitants concernés:**

Station Charcot Salette : plus grande proximité pour les habitants des secteurs petit Chavril, Vallon, les Dames, Chantegrillet, La Plaine (lycée professionnel privé La Favorite)

Station Charcot Provinces : Population plus dense sur ce secteur avec les immeubles des Provinces, ceux de Chavril mais aussi tous ceux situés sur le 5ème en direction de la résidence étudiante Allix

- **Les équipements desservis** : La desserte de la clinique Charcot semble équivalente en distance dans les deux cas. L'Ehpad de la Salette devrait être déplacé dans le quartier des Provinces en 2026/2027 celui de St Camille est aussi à distance équivalente. Les Utilisateurs actuels des transports en commun sont actuellement plus nombreux dans la zone Provinces -Chavril.

- **le coût** : la station Charcot Salette obligera la création d'un puits de secours supplémentaire avant la station du Point du jour et donc un coût supplémentaire (80 Millions d'euros) Les coûts d'expropriation pour chaque station ne sont pas mentionnés dans les documents.

- **l'accès** : ces deux stations sont destinées à desservir les habitants de proximité et ceux qui peuvent s'y rendre facilement en bus ou vélo. En effet, dans les deux cas l'accès pour les automobilistes est exclu car le stationnement des véhicules est très limité sur les deux secteurs et aucun stationnement supplémentaire n'est envisagé.

Dans les 2 cas, le rabattement des lignes de bus devra être organisé à proximité de la station. Il sera peut-être plus simple au niveau de Charcot La Salette.

De même, il faudra évidemment que des parcs vélos soient envisagés, ce qui paraît possible en souterrain dans la « structure de la station » compte tenu de la profondeur du tunnel de circulation (environ 25 m).

- **Impacts lors des travaux** : Ils ne sont pas précisés dans les documents mais des échanges avec des techniciens du Sytral lors de réunions permettent de dire qu'ils seront équivalents dans les deux cas, même si l'implantation de la base de vie sera plus délicate du côté des Provinces. Le réaménagement obligatoire du carrefour « Charcot- Bd des Provinces » après les travaux sera par contre un point positif par rapport à la situation actuelle.

**La concertation prendra fin le 5 février 2024 et toute personne qui se sent concernée par l'amélioration des transports en commun peut participer et donner son avis alors profitons de cette possibilité.**

Le dossier est accessible sur le site du Sytral [www.sytral.fr/TEOL](http://www.sytral.fr/TEOL) et vous trouverez tous les documents du projet **ainsi que tous les comptes rendus des réunions déjà organisées** directement à cette adresse : <https://destinations2026-sytral.fr/processes/teol?locale>.

Soyons nombreux à participer à cette concertation pour découvrir le projet plus en détail, pour débattre et échanger sur son opportunité, sur le choix de l'emplacement des stations et le choix des différentes variantes d'itinéraire proposées.

Bien cordialement,

Le Bureau